

**ÉTÉ 2021**

## **Propositions de l'association « VERCORS, TERRE DE REPIT »**

### **Accompagnement et Activités**

Une équipe de bénévoles partage ces temps de répit avec vous, familles. Nous disposons de plusieurs « supports » qui nous permettent de vous faire bénéficier du magnifique territoire de montagne, quel que soit le handicap de votre proche : joelette (pour des balades en montagnes), lugi glace pour la patinoire... Nous prenons plaisir à faire des jeux, du sport adapté, des activités créatives... et surtout à échanger, rire, prendre du bon temps ensemble.

Sur des temps courts, et si toutes les sécurités sont remplies, nous proposons de relayer les familles auprès de la personne vulnérable.

Parfois nous faisons appel à des professionnels : clown musicienne, handi équitation, professionnels du bien être ...

Nous préparons avec vous ces temps de répit afin qu'ils soient adaptés à chacun. Ex : aux parents, aux frères et sœurs, à la personne fragilisée.

Pour les **trois « formules » proposées (ci-dessous)** les bénévoles sont présents sur certains temps de la journée mais ne sont pas là en permanence.

Pour tout ce qui concerne la préparation logistique, en amont, les bénévoles peuvent vous aider, pour alléger vos préparatifs.

Si besoin, nous vous soutenons, de différentes manières, pour la recherche et la location d'un hébergement

### **PRE INSCRIPTION**

**Nous vous demandons de nous faire part de votre souhait, pour participer à une des propositions, puis, si vous le pouvez, d'indiquer un deuxième choix, si nous avons plus de demande que de places.**

**MERCI de nous écrire un mail à : [repit.vercors@gmail.com](mailto:repit.vercors@gmail.com) AVANT LE DIMANCHE 2 MAI.**

**Pour les nouvelles familles : sur ce mail pouvez-vous nous indiquer : Vos coordonnées (téléphone – adresse) + le nombre de personnes qui souhaitent venir, et leur âge + les difficultés rencontrées par l'enfant ou l'adulte handicapé.**

**Nous vous donnerons une réponse entre le 4 et le 7 mai et nous vous adresserons alors le dossier d'inscription.**

**Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous joindre au : 06 07 74 63 06 Merci**

Si besoin, (nous ne l'espérons pas !) nous mettrons en place une liste d'attente. Notre souhait est à la fois d'accueillir des familles qui connaissent l'association, et à la fois de rencontrer de nouvelles familles

Type de propositions	<b>JOURNEES ou demi journées</b>	<b>SEJOUR (semaine complète)</b>	<b>SEJOUR Ou À LA JOURNÉE</b>
<b>Dates</b>	Du lundi 16 juillet au vendredi 23 juillet	Du lundi 26 juillet au vendredi 30 juillet	Du lundi 23 aout au vendredi 27 aout
<b>Lieu, la journée</b>	Lieu : Villard de Lans Agopop + nature...	Lieu : Méaudre Grand gîte de la Couve	Lieu : Lans en Vercors Domaine des Girards
<b>Hébergement éventuel</b>		Soit la famille loue un gîte ou appartement Soit quelques places dans le gîte, en collectivité, seront possibles	Les familles qui viennent de l'extérieur du Vercors loue un gîte ou appartement
<b>Conditions d'inscription (sauf situations particulières)</b>	En famille : la personne (enfant ou adulte âgé de moins de 60 ans) porteuse d'un handicap, quel qu'il soit, et ses « aidants », ainsi que la fratrie	En famille : la personne (enfant ou adulte âgé de moins de 60 ans) porteuse d'un handicap, quel qu'il soit, et ses « aidants », ainsi que la fratrie	En famille : la personne (enfant ou adulte âgé de moins de 60 ans) porteuse d'un handicap, quel qu'il soit, et ses « aidants », ainsi que la fratrie
<b>Conditions financières</b>	Tous les frais relatifs au répit (entrée dans des lieux de loisirs, location de matériel, intervention de professionnels... sont gratuits pour les familles, sous condition d'une cotisation annuelle de 25 euros	Tous les frais relatifs au répit (entrée dans des lieux de loisirs, location de matériel, intervention de professionnels... sont gratuits pour les familles, sous condition d'une cotisation annuelle de 25 euros	Tous les frais relatifs au répit (entrée dans des lieux de loisirs, location de matériel, intervention de professionnels... sont gratuits pour les familles, sous condition d'une cotisation annuelle de 25 euros
<b>Observations</b>	Selon le nombre de participants nous pourrons, ou pas, proposer, pendant la semaine, plus de deux journées à une même famille	L'inscription à ce séjour correspond à un engagement d'être présent sur la totalité de la semaine	Dans le cadre de cette semaine des soupleses au niveau de l'inscription seront possibles : inscription à la semaine, ou sur un ou plusieurs jours